

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE VIRTUELLE

Le mardi 15 août 2023, 12 h

En direct sur *Youtube*

ORDRE DU JOUR

- 1. APPEL À L'ORDRE**
- 2. CONSTATATION DU QUORUM**
- 3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊT**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF**
 - a. 3^e lecture de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009
 - b. Adoption de l'Arrêté n° 14-03 – Arrêté modifiant le Plan rural n° 14 du Village de Saint-Hilaire 2009
 - c. 3^e lecture de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008
 - d. Adoption de l'Arrêté n° 37.07 modifiant le Plan rural n° 37 du Village de Clair 2008
 - e. 3^e lecture de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska
 - f. Adoption de l'Arrêté n° 2023.01 modifiant le Plan rural n° 2008.02.01 du Village de Saint-François-de-Madawaska
 - g. Approbation de la soumission pour la réparation de la toiture de l'Édifice municipal du Quartier Saint-François
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

